ALÉSIA
L'ALLIANCE BRISÉE

QUEL ITINÉRAIRE CÉSAR A-T-IL EMPRUNTÉ
ENTRE GERGOVIE ET ALÉSIA ?

THIERRY LEMAIRE AVEC LA COLLABORATION DE JACKY BÉNARD

L'itinéraire de César entre Gergovie et sa liaison avec Labienus

La première étape a été de consulter les atlas pour tenter de trouver un itinéraire plausible à défaut d'être vérifiable, entre Gergovie et Agendicum (proche de Sens). Les différents itinéraires envisagés ont ensuite été proposés à des spécialistes, archéologues, historiens et débattus avec eux. Le texte de César donnait toutefois des indices :

- Les Romains et leur cavalerie auxiliaire éduenne franchissent l'Allier ;
- Des citoyens romains sont massacrés dans la Noviodunum éduenne (BG VII, 55) ;
- La rive de la Loire est gardée par des troupes gauloises (BG VII, 55) ;
- Les Romains traversent la Loire sur un gué difficile, avec du courant et de l'eau jusqu'aux épaules (BG VII, 56).

Certains historiens ont proposé un itinéraire par l'ouest du pays éduen. D'autres, une traversée du pays éduen en évitant Bibracte. Le contournement du Pays éduen par l'ouest, a été immédiatement rejeté, en effet pourquoi César, s'il était si dominant (BG VII, 53) dans ses derniers combats de cavalerie après le siège de Gergovie, aurait-il franchi l'Allier pour ensuite repartir par l'Ouest ; de plus la destruction des ponts sur l'Allier (avant le siège de Gergovie) lui était toute possibilité de retour sur l'autre rive. Franchir la Loire au nord, puis traverser le pays éduen semble également difficile car à Noviodunum (Nevers?) les citoyens romains ont été massacrés et ses réserves détruites. Les Éduens conduits par Litaviccos et Convictolitavis sont, en attendant les Arvernes et leurs alliés contrôlant la rive gauche de l'Allier, en ordre de bataille sur les rives de la Loire, levant des troupes dans les pays voisins, ils placèrent des postes et des détachements le long de la Loire. (BG VII, 55) Sans doute les ponts ont-ils été détruits (comme pour l'Allier quelques semaines auparavant).

Reste donc un itinéraire contournant la cité éduenne par l'est, mais par où ?

Tous les archéologues sont d'accord sur un point, César doit emprunter des voies gauloises pour le bon cheminement des bagages si essentiels à l'armée romaine.

Le service archéologique du département de l'Allier a été contacté. David Lallemand, responsable du service d'Archéologie préventive du département de l'Allier indique dans un courriel : Les cours des rivières Allier et Loire ayant beaucoup divagué dans leur lit majeur respectif, tout scénario doit être traité avec la plus grande prudence… Cela étant quelques données factuelles peuvent guider l'élaboration d'une hypothèse de travail, en particulier la présence d'agglomérations et de fortifications dans la zone d'étude, qui elles n'ont pas bougé, les découvertes d'Annie Dumont sur la Loire, ainsi que l'identification récente d'un pagus cité dans *La Guerre des Gaules* (Ambluarètes-Ambibarètes).

Il indique également qu'on peut tenir compte de : *la présence d'un important village ouvert laténien aux trois derniers siècles av. J.-C. à Varennes-sur-Allier. Varennes-sur-Allier est un carrefour polarisant d'importants itinéraires dès l'époque gauloise. L'un d'eux permettait de rejoindre les passages à gué situés sur la Loire (Diou et Chassenard notamment). Le pont de Chassenard est contrôlé au 1er s. avant J.-C. par le site fortifié de Cée/les Chardelots (7,5 ha) dont l'assiette, en rive gauche, est la terrasse moyenne renforcée d'un talus massif (qui recouvre un rempart à poutrage de bois et façade empierrée) ; la présence de cette fortification n'est pas anodine et doit être mise en regard du passage d'un important itinéraire à cet emplacement.*

Dans le même temps, Eriamel avait trouvé un article ancien : État des gués de la Loire entre Digoin et Cuffy au mois de septembre 1587 (Camille Julian, *Revue des études anciennes*, 1909). Enfin, Annie Dumont contactée a eu la gentillesse de nous faire parvenir de la documentation.

Le site de Chassenard / les Chardelots (la Loire est à gauche et les traces du bourg gaulois à droite.)

OPPIDUM D'ALESIA

JACKY BÉNARD

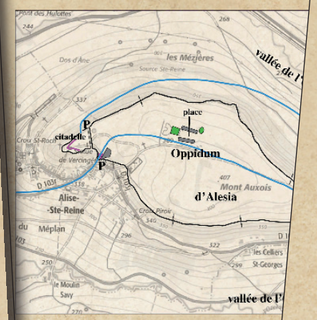

Plan de l'oppidum époque gauloise, carte de J. Bénard, 2020

De la construction d'un rempart protégeant complètement la place. Toutefois, la pointe ouest a été aménagée en une porte de citadelle par le creusement d'un fossé qui sépare cette pointe du reste de l'oppidum, et la construction d'un rempart continu sur les autres côtés. Cette citadelle dispose d'un accès propre sur le versant nord. Pour le reste du plateau, un rempart, construit en murus gallicus, existe que près des deux portes principales de la place, à l'ouest et à l'est. Ailleurs, donc sur la plus grande longueur, c'est la falaise qui fait office de défenses. On doit supposer qu'un chemin de ronde, avec poste de garde, devait courir sur tout le pourtour de l'oppidum.

À l'époque de la guerre des Gaules, et dans l'état actuel des connaissances, l'agglomération reste très modeste en superficie, mais montre, dans sa partie centrale, un début d'organisation rationnelle de l'espace (voir plan). Sous les bâtiments caractéristiques d'un apparat monumental de ville gallo-romaine – temple, basilique, forum –, les fouilles ont montré qu'existait dès l'origine de l'agglomération un temple avec à l'est une vaste place bordée d'habitats et d'ateliers métallurgiques. L'espace occupé par le temple gaulois a été fouillé en 1906/1907, il est donc très mal connu : on ne s'intéressait pas aux modestes vestiges de tout au trous d romain dans le pas de autres, naies g déduit sur un délim l'oues habit est r

Les du fo tiom pem zier bro et d ture des bronzes qui les ra dans l'antiquité romaine, Pline l'Ancien évoque leurs savoir-faire. La production de flans pour la frappe de deniers est assurée.

Au nord-est de la place publique, sous un portique du forum, là où se développera à l'époque romaine un monument à fonction en partie religieuse, on a récemment découvert les fondations d'une palissade. Le fossé dans lequel elle était logée est bordé de trous destinés à recevoir des contreventements la renforçant (fig. 2), ce qui en fait un ouvrage d'une taille conséquente. À titre

Photo Th. Chateigneau/ Durnacos

Casque gaulois type port, copie forgée par Jean-Marc Gillet

Les casques gaulois, principalement deux types en acier :
- le type « Alésia » fabriqué d'une seule pièce et muni de paragnathides (protège-joues).
- le type « Port » est constitué de deux pièces : une calotte semi-sphérique et un couvre-nuque riveté à l'arrière. Le décor repoussé en forme de sourcil sur le devant de la calotte est l'un des signes distinctifs pour ce type. Il est également muni de protège-joues.

Gaulois revêtu de son casque (type port) sous le sayon aux couleurs de son clan, une cotte de mailles.
Photo Th. Chateigneau/ Durnacos

Casque réutilisé par un Germain
Photo DR.

Paragnathide retrouvée au cours des fouilles.
Photos Th. Lemaire 2011.

Casque gaulois type « Alésia », copie exposée au MuséoParc Alésia

Les casques germains : les Germains utilisaient peu les casques, un chignon sur le dessus de la tête et des tresses protégeaient le combattant des coups d'épée, cependant les Germains récupéraient parfois des casques sur les champs de bataille qu'ils tronquaient d'une partie pour les porter selon leur goût.

L'EXEMPLE DU CAMP C

MICHEL REDDÉ

Le camp C, implanté sur la colline de Bussy, en face de l'oppidum, au nord, occupe une superficie d'environ 6,9 ha. Son tracé courbe, au sud, épouse la forme du terrain et les photographies aériennes ont révélé à cet endroit une modification de tracé. Deux portes ont été fouillées, à l'est et au nord-est ; cette dernière, implantée près d'un angle, est défendue du côté externe par un titulum, un dispositif linéaire qui barre l'accès et interdit un assaut frontal. Du côté intérieur, une clavicula (« clef ») forme un quart de cercle en travers du passage et oblige un assaillant à se présenter de flanc, en défilant sur son côté droit, non protégé par le bouclier. Ce double dispositif défensif est typiquement romain.

Près de cet angle vient s'attacher la circonvallation, formée d'un fossé et de [illegible] de cippi, ces branchages [illegible] ensec.

La planche 48 présente les camps nord et sud avant la construction de la circonvallation. Ci-dessus le camp C, vue de l'intérieur avec la porte nord et sa clavicule.

endroit, la table calcaire du socle géologique est tellement dure et compacte que le fossé n'a été creusé que de manière superficielle. Il n'était donc pas achevé au moment de la bataille finale. La nature du terrain explique que cet ensemble fortifié était construit en miches de pierre ramassées localement et assemblées à

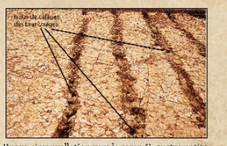

Fig. 15, montagne de Bussy, circonvallation vers le camp C, quatre petits fossés avec calages de branchages (cippes). *(Photo M. Reddé)*

Fig. 14

Montagne de Bussy, fouilles de la porte nord du camp C et de la circonvallation. (Photo René Goguey)

[illegible] tion [illegible] permis d'attribuer ce [illegible] *[illegible]*)

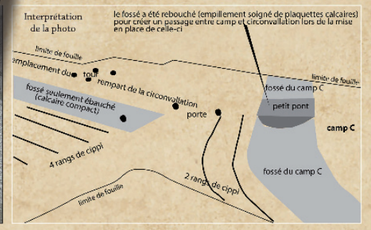

[illegible] mp C et de la circonvallation et son environnement. *(photo J. Bénard)*

[illegible] rillon de carnyx en tôles de bronze [illegible] grande oreille. Photo Patrick Ernaux.

[illegible] relayé par les cornicines [illegible] de cornu) qui se tenaient [illegible] uité. Le carnyx, avec sa clameur effrayante, sa grande taille (donc visible de loin), et doté à son sommet d'une représentation animale, pourrait avoir joué un double rôle en servant d'enseigne militaire autant visuelle que sonore.

[illegible] ordres audibles jusqu'au cœur de la bataille. On peut même imaginer un code sonore bien établi que chacun des guerriers savait interpréter. Dans l'armée romaine, l'ordre du commandant était transmis au porte-enseigne (signifer), qui se mettait dès lors en mouve-

Fig. 3, plaque interne du chaudron de Gundestrup découvert démonté dans une tourbière danoise au XIXe siècle et daté du 1er siècle avant notre ère. Il s'agit de la seule représentation de joueurs de carnyx « en action ». *Clichés Claude Valette (valette/collection on Flickr)*

Fig. 5, carnyx incomplet en forme de serpent. Photo Patrick Ernaux.

Fig. B, enseignes romaines. Photo Th. Lemaire

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
TOPOGRAPHIE DES GAULES

EXTRAITS DU CAHIER PÉDAGOGIQUE